

## **SuperSonic Imagine**

Assemblée générale du 13 mai 2019  
Quinzième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

**AREXPERT AUDIT**  
26, boulevard Saint Roch  
B.P. 278  
84011 Avignon Cedex 1  
S.A.S. au capital de € 131.922  
702 621 590 R.C.S. Avignon

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Nîmes

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1025, rue Henri Becquerel  
CS 39520  
34961 Montpellier Cedex 2  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## SuperSonic Imagine

Assemblée générale du 13 mai 2019  
Quinzième résolution

### Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

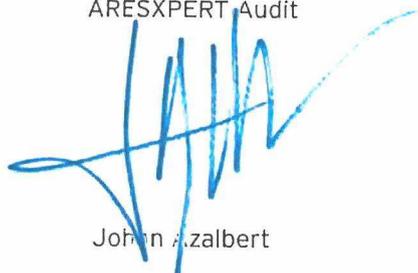
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Avignon et Montpellier, le 19 avril 2019

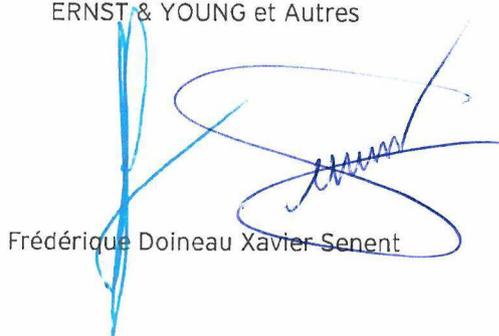
Les Commissaires aux Comptes

AREXPERT Audit



John A. Zalbert

ERNST & YOUNG et Autres



Frédérique Doineau Xavier Senent